

LES PRIX D'ACHAT DES MOYENS DE PRODUCTION AGRICOLE EN 2024 EN CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2024, les prix des intrants agricoles reculent en Centre-Val de Loire, offrant un répit aux exploitants pour la deuxième année consécutive, bien que les niveaux de prix restent supérieurs à ceux observés avant 2022. Mesuré par l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), le coût des biens et services consommés en agriculture diminue en moyenne de 9 % entre 2023 et 2024 en région Centre-Val de Loire, un recul plus marqué qu'au niveau national. Cette baisse est portée principalement par le repli des prix des engrais, de l'énergie et de l'alimentation animale, dans un contexte de modération des marchés internationaux de matières premières.

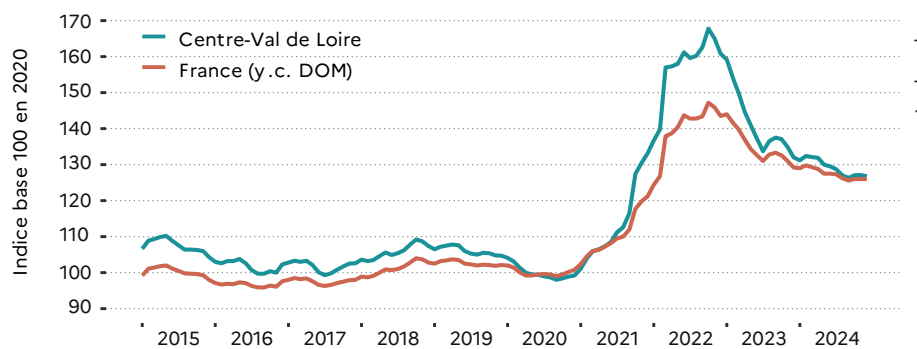
Évolution de l'indice des prix des principaux intrants des exploitations agricoles (Ipampa, indice base 100 en 2020)

Biens et services de consommation courante	Centre-Val de Loire			France (y.c.DOM)		
	Moyenne annuelle 2024	Évolution 2024/2023 en %	Part représentative en %	Moyenne annuelle 2024	Évolution 2024/2023 en %	Part représentative en %
Ensemble	129,2	- 8,7		127,4	- 5,6	
dont aliments des animaux	127,4	- 10,5	6,8	126,1	- 9,6	28,6
dont énergie et lubrifiants	162,1	- 6,7	13,7	158,9	- 4,7	12,2
dont engrais et amendements	145,6	- 17,5	29,9	144,6	- 17,4	12,3
dont produits de protection des cultures	110,5	- 1,3	26,5	110,3	- 1,8	10,3
dont semences et plants	110,7	- 1,4	14,1	112,6	0,6	7,2

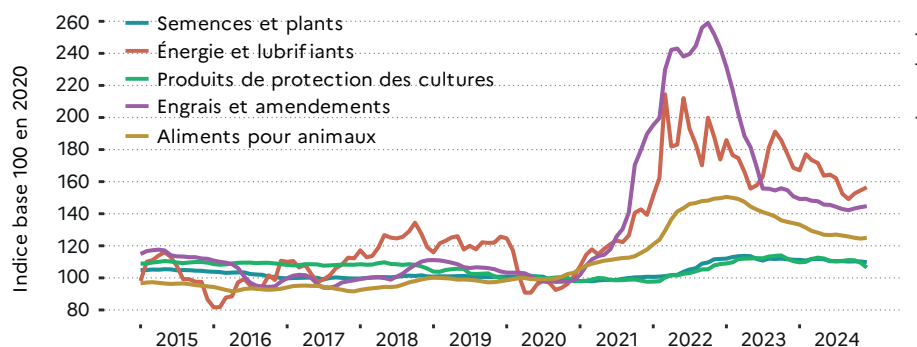
En moyenne annuelle 2024, en Centre-Val de Loire, le prix d'achat des intrants pour l'activité agricole (mesuré par l'Ipampa pour les biens et services utilisés dans les consommations intermédiaires) baisse de près de 9 % par rapport à 2023, et ce plus fortement qu'au niveau national (- 5,6 %). Ce recul résulte de la forte baisse du prix des engrais et amendements, et dans une moindre mesure de celle du prix de l'énergie et lubrifiants (respectivement - 17,5 % et - 6,7 % en Centre-Val de Loire). Les prix restent toutefois à des niveaux élevés pour ces deux postes, qui représentent une part importante des charges supportées par les agriculteurs.

En glissement annuel, de décembre 2023 à décembre 2024, le prix d'achat des moyens de production des biens et services recule de 3,9 % en Centre-Val de Loire et de 2,5 % en France.

Évolution de l'indice mensuel des prix des biens et services de consommation courante des exploitations agricoles depuis 2015



Évolution détaillée de l'indice mensuel des prix des principaux intrants des exploitations agricoles en Centre-Val de Loire depuis 2015



Source : Agreste, Insee - Ipampa (traitement DRAAF Centre-Val de Loire 19/06/2025)

Énergie et lubrifiants : recul des prix des carburants et hausse de l'électricité avec la fin des mesures de soutien

Le prix de l'énergie et des lubrifiants est en baisse en moyenne sur un an (- 6,7 % en Centre-Val de Loire, - 4,7 % en France).

En 2024, le cours du baril de pétrole brut de la mer du Nord baisse légèrement et entraîne ainsi le recul des prix des carburants et des combustibles. En moyenne annuelle, le prix du baril de pétrole brut de la mer du Nord s'élève à 80 \$ en 2024 contre 82 \$ en 2023. La diminution des prix du pétrole s'explique principalement par le ralentissement de l'économie mondiale, notamment en Chine et aux États-Unis, qui sont les deux plus grands consommateurs. Le marché est également affecté par un surplus d'offre, dû à l'émergence de nouveaux pays producteurs de pétrole comme le Guyana, ainsi qu'à l'augmentation significative des exportations de certains pays, notamment le Brésil et surtout les États-Unis. Face à cette situation, l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et 10 autres producteurs) a renoncé, en septembre 2024, à augmenter sa production.

La taxe sur le gazole non routier (GNR) agricole a été modifiée en 2024 avec une réduction temporaire. À partir du 1^{er} juillet 2024, les professionnels qui utilisent majoritairement du GNR pour leurs besoins de travaux agricoles ou forestiers profitent du tarif réduit de 3,86 centimes d'euros/litre, au lieu du montant standard de 24,81 centimes d'euros. Par ailleurs, ce tarif est appliqué directement lors de la facturation, évitant ainsi l'avance de trésorerie.

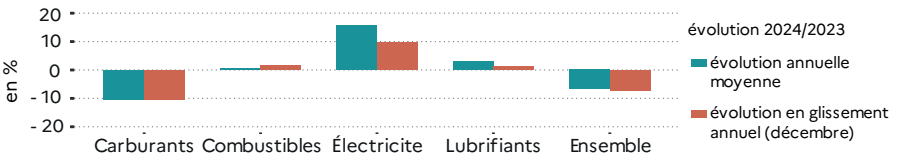
L'indice de prix de vente du gazole non routier, qui représente un peu plus de la moitié du poste « énergie et lubrifiants » (61 %), recule en moyenne annuelle de 11,2 % par rapport à l'année 2023.

Indice des prix de l'énergie et des lubrifiants

Poids des différentes catégories en %	Centre-Val de Loire	France (y.c.DOM)
Carburants	75,5	64,5
Électricité	15,6	22,8
Lubrifiants	7,6	6,6
Combustibles	1,4	6,1
Part du poste au sein des biens et services	13,7	12,2

Pondérations 2020

Évolution détaillée de l'indice régional des prix de l'énergie et des lubrifiants en Centre-Val de Loire

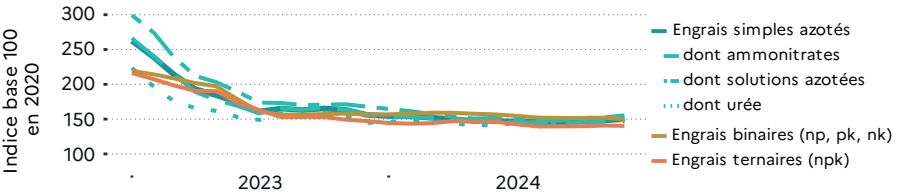


Indice des prix des engrais et amendements

Poids des différentes catégories en %	Centre-Val de Loire	France (y.c.DOM)
Engrais simples azotés	50,9	51,4
dont ammonitrates	15,1	20,2
dont solutions azotées	15,1	14,6
dont urée	7,5	9
Engrais binaires (np,pk,nk)	0	12,3
Engrais ternaires (npk)	13,2	16,8
Part du poste au sein des biens et services	29,9	12,3

Pondérations 2020

Évolution détaillée de l'indice mensuel régional des prix des engrais et amendements en Centre-Val de Loire



Concernant l'indice des prix de l'électricité en 2024, la suppression progressive du bouclier tarifaire entraîne une hausse des tarifs (+ 15,7 % sur un an). Les taxes comme la TICFE (taxe intérieure de consommation finale d'électricité) sont également partiellement rétablies, passant de 1 €/MWh à environ 21 €/MWh. Des arrêts prolongés de réacteurs nucléaires (corrosion) ont réduit la production en France, obligeant l'achat sur les marchés européens souvent plus coûteux du fait d'un mix énergétique incluant plus de gaz, dont les prix ont été affectés par la guerre en Ukraine.

Engrais et amendements : repli des prix liés à la baisse des coûts et une moindre demande

En moyenne annuelle, l'indice des prix de vente des engrais et amendements est en forte baisse en 2024 (- 17,5 %). Cette baisse, amorcée dès la toute fin d'année 2022 et continue sur toute l'année 2023, fait suite à deux années d'augmentation. Le prix des engrais

fini par se stabiliser et se maintient sur l'année 2024. Cette tendance s'explique principalement par la forte diminution des coûts des matières premières, soutenue par une baisse de la demande agricole et un recul des frais énergétiques. Il n'en demeure pas moins vrai que le prix des engrais reste à des niveaux très élevés et n'est pas revenu aux niveaux d'avant 2022.

En moyenne annuelle, cette tendance à la baisse concerne tous les types d'engrais, mais plus fortement les engrais simples azotés (les solutions azotées avec - 24,4 %, les ammonitrates et le sulfate d'ammonium avec - 20 % chacun) et les engrais simples potassiques (- 29,5 %).

Ce poste « engrais et amendements » pèse lourdement sur les dépenses, soit près d'un tiers de la facture régionale des biens et services, plus de deux fois plus qu'au niveau national. Ainsi, la région bénéficie d'autant plus de la baisse des prix de ce type d'intrants qu'elle en a pâti plus fortement les années précédentes.

Source : Agreste, Insee - Ipampa (traitement DRAAF Centre-Val de Loire 19/06/2025)

Produits de protection des cultures : recul modéré des prix malgré des besoins accrus

Les prix des produits de protection des cultures, lesquels représentent un peu plus d'un quart des biens et services, baissent en moyenne de 1,3 % en région sur l'année 2024. L'évolution des prix pour ces différents types de produits est assez homogène et fluctue entre - 3,7 % pour les fongicides, - 0,9 % pour les herbicides, et - 1,9 % pour les insecticides.

En 2024, la consommation de produits de protection des cultures est en hausse, en raison de conditions climatiques défavorables (pluviométrie excessive, déficit d'ensoleillement et fortes chaleurs), propices au développement d'adventices, de maladies et ravageurs. Malgré cette demande croissante, les prix sont orientés à la baisse. Le secteur est en effet marqué par une concurrence accrue entre fournisseurs. Par ailleurs, l'essor des produits de biocontrôle diversifie l'offre et limite la hausse des prix des produits traditionnels. Enfin, les produits génériques de protection des cultures offrent une alternative plus économique.

Semences et plants : légère baisse des prix entre aléas climatique et repli de la demande

Les prix des semences et plants, qui représentent près de 15 % des biens et services en région, montrent une légère baisse en moyenne sur un an (- 1,4 %).

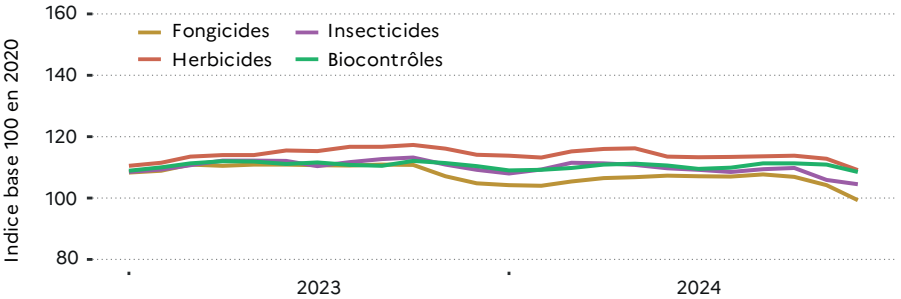
De fortes pluies persistantes ont provoqué des retards des semis (parfois jusqu'à 3-4 semaines) fin 2023, au printemps puis à l'automne 2024 et affecté fortement les récoltes de semences, notamment celles de blé, d'orge, et de maïs. Ces conditions climatiques défavorables ont en effet conduit à une réduction de 2 % des superficies consacrées

Indice des prix des produits de protection des cultures

Poids des différentes catégories en %	Centre-Val de Loire	France (y.c.DOM)
Herbicides	40,4	43,9
Fongicides	25,5	32,4
Insecticides	8,5	9,9
Produits de biocontrôle	0	3,6
Part du poste au sein des biens et services	26,5	10,3

Pondérations 2020

Évolution détaillée de l'indice mensuel régional des prix des produits de protection des cultures en Centre-Val de Loire

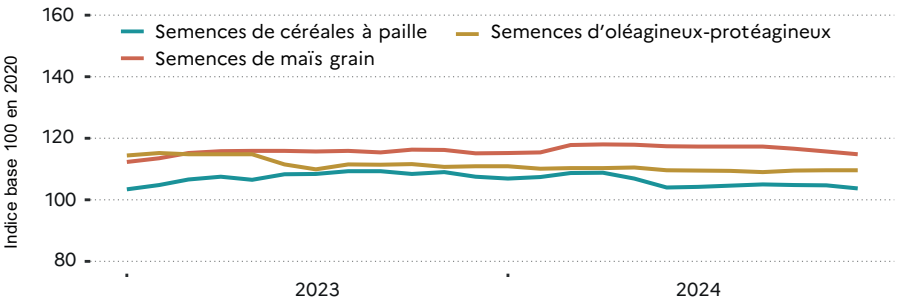


Indice des prix des semences et plants

Poids des différentes catégories en %	Centre-Val de Loire	France (y.c.DOM)
Semences céréales à paille	60	32
Semences de maïs grain	16	21,8
Semences d'oléagineux et protéagineux	16	10,8
Part du poste au sein des biens et services	14,1	7,2

Pondérations 2020

Évolution détaillée de l'indice mensuel régional des prix des semences et plants en Centre-Val de Loire



à la multiplication et à une baisse estimée à 15 % de la valeur de la production de semences en France¹. Malgré cette baisse de production de semences certifiées, leur prix a légèrement diminué, ce marché de la multiplication étant mondialisé. De plus, du fait des mauvais résultats économiques dans les exploitations de grandes cultures en 2023 et 2024, l'achat de semences certifiées a été limité pour réduire les coûts de production. Enfin, cette baisse s'inscrit dans un retour progressif à la normale des prix des semences après la hausse des prix observée en 2022 en raison des tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien) et à la flambée des coûts de l'énergie et des intrants.

Aliments pour animaux : recul de la facture porté par la baisse des prix des céréales et des tourteaux

En région en 2024, l'indice des prix des aliments pour animaux diminue de 10,5 % en moyenne annuelle sous l'effet conjugué du recul des prix des matières premières agricoles et des coûts de production. Cette baisse est amorcée dès les premiers mois de l'année 2023, après une augmentation continue depuis les derniers mois de 2020.

¹ Données statistiques de la filière semences et plants du SEMAE « Intégrale des données statistiques – campagne 2023/2024 »

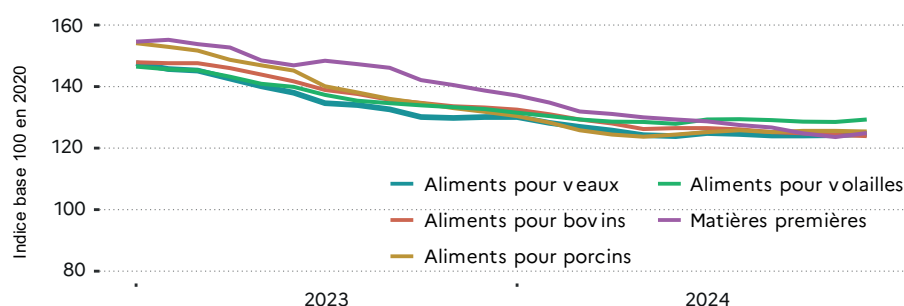
Le prix des matières premières pour l'alimentation des animaux, et notamment le prix des aliments de céréales et sous-produits (- 16,7 %), et celui des tourteaux (- 15,1 %), permettent de modérer la facture globale. La baisse du prix des matières premières agricoles (céréales, oléagineux) est plus marquée (- 12,6 %) que celle des aliments composés (- 9,3 %). Cette différence peut s'expliquer par une transmission partielle de la baisse des coûts aux prix finaux, les fabricants d'aliments tentant ainsi de reconstituer leurs marges. Par ailleurs, les incorporations de maïs et de tourteaux de soja sont privilégiées par les fabricants d'aliments du bétail au détriment du blé, de l'orge et des autres tourteaux, en raison d'une disponibilité plus importante et de coûts plus faibles.

Indice des prix des aliments pour animaux

Poids des différentes catégories en %	Centre-Val de Loire	France (y.c.DOM)
Matières premières pour aliments des animaux	33,3	16,6
Aliments pour bovins	25	25
Aliments pour veaux	25	3,2
Aliments pour porcins	8,3	22
Aliments pour volailles	8,3	27,9
Part du poste au sein des biens et services	6,8	28,6

Pondérations 2020

Évolution détaillée de l'indice mensuel régional des prix des aliments pour animaux en Centre-Val de Loire



Définitions

Les indices Ipampa sont des indices de prix d'achat des moyens de production agricole. Les moyens de production sont répartis en deux catégories, consommations intermédiaires d'une part, et biens d'investissement d'autre part. Les consommations intermédiaires, ou biens et services de consommation courante, comprennent les dépenses d'énergie, de semences, d'engrais, de produits de protection des cultures ou encore d'aliments des animaux. Les biens d'investissement comprennent du matériel comme les tracteurs et les ouvrages, comme les bâtiments d'exploitation.

Le champ retenu pour cette publication est celui des biens et services de consommation courante, utilisé pour le suivi conjoncturel des coûts de production, et c'est-à-dire hors investissements (matériel agricole, bâtiments, etc.).

Une enquête est réalisée sur tout le territoire par le service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture, pour connaître les prix des postes recensés, des semences au petit outillage. Depuis mai 2024, l'Ipampa a changé de base et est dorénavant en base 100 en 2020. Les indices mensuel et annuel sont disponibles par produits, France y compris DOM et régions (définition 2016).

Pour en savoir plus

Pour une information plus détaillée sur l'Ipampa, se référer au document méthodologique sur le site Agreste. Toutes les données publiées pour ce thème sont présentes dans l'espace « Chiffres et analyses » du site Internet de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Isabelle PASQUIER
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2025